

5. LE TRAVAIL SUR LA LANGUE FRANÇAISE AU XVII^e SIÈCLE

Les controverses sur la langue n'animent pas seulement les conversations de salon. Les prises de position théoriques sont nombreuses à être imprimées tout au long du siècle. Si les travaux du *Dictionnaire* marquent le pas, c'est qu'en effet il est difficile de s'accorder sur la description d'une langue en pleine évolution, encore très fluctuante sur certains points : verbes passant d'une conjugaison à l'autre (*recouvrer/recouvrir*), genre des mots non fixé, prononciation variable (la prononciation *è* pour les imparfaits l'emporte seulement dans la seconde moitié du siècle), morphologie flottante (par exemple à côté d'*hirondelle*, deux autres formes existent, *arondelle* et *erondelle*).

Alors que le siècle précédent semblait admettre une multiplicité de variantes formelles équivalentes, la tendance est désormais à considérer une seule forme comme correcte sur le plan formel, mais aussi sur le plan sémantique. Les grammairiens qui ne sont pas toujours d'accord entre eux, s'efforcent dans une intention unificatrice de définir ce qu'est le bon usage.

Les efforts de Malherbe portent là leurs fruits, bien que des voix s'élèvent, comme celle de mademoiselle de Gournay (n° 42), contre ce qu'elle considère comme un appauvrissement de la langue. En 1647, Vaugelas (n° 43) publie ses *Remarques sur la langue françoise* où il expose un certain nombre de choix linguistiques. Ces *Remarques*, base de travail du *Dictionnaire* de l'Académie, suscitent de nombreuses réactions (voir n° 44-45). "Il n'y a personne qui n'y trouve quelque chose contre son sentiment" écrit Pellisson et elles seront tout au long du siècle sujet de discussions (voir n° 46 à 48) et de retouches respectueuses (n° 49) avant d'être rééditées en 1705 par l'Académie, accompagnées de ses observations. Quelques années après les *Remarques*, paraît la *Grammaire générale et raisonnée de la langue françoise* qui fonde une science du langage (n° 50).

42. Marie de GOURNAY, *Les Advis ou les présens de la demoiselle de Gournay. Troisième édition augmentée, revue et corrigée*, Paris, Jean du Bray, 1641. In-quarto
Bibliothèque de l'Institut de France, 4° R 58 A

Marie de Gournay "fille d'alliance" et éditrice de Montaigne, maillon entre la littérature du XVI^e siècle et celle du XVII^e siècle, exerce une influence certaine sur les milieux littéraires de son temps. Elle réunit chez elle plusieurs écrivains et Chapelain, Conrart ou Ménage lui rendent visite quelquefois. Elle publie des poésies, des traités sur des sujets de morale, de langue ou de poétique. En 1626 paraît *L'Ombre de la demoiselle de Gournay*, textes réédités en 1634 et 1641 sous le titre *Les Advis ou les présens de la demoiselle de Gournay*.

Elle s'oppose au purisme intransigeant qui ignore que "la pureté n'est qu'une partie de la perfection d'une langue" et lui reproche d'appauvrir et d'étouffer la langue en lui interdisant l'usage d'une "infinité de manières de parler", en lui refusant le "droit d'emprunt", en la réduisant au parler des "courtisans de l'aigrette et de la moustache relevée".

43. Claude Favre de VAUGELAS, *Remarques sur la langue françoise utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*, Paris, veuve Jean Camusat et Pierre Le Petit, 1647. In-quarto, édition originale
Bibliothèque de l'Institut de France, 4° O 55*

Claude Favre de Vaugelas (1585-1650) est né en Bresse, d'une famille de robe récemment anoblie. Après un bref séjour à la cour de Turin, il s'établit à Paris, où il remplit divers emplois : interprète d'un duc en Espagne, gentilhomme de la maison du roi, chambellan de Gaston d'Orléans frère de Louis XIII. Bien reçu dans le monde des salons et de la littérature où il se pose en disciple de Malherbe, il est tenu en estime à l'hôtel de Rambouillet. Ami de Conrart, il entre dès 1634 à l'Académie et devient une sorte d' "oracle de la langue française".

En 1637, il présente à ses confrères des "Observations" qui, modifiées et complétées, paraissent dix ans plus tard sous le titre *Remarques sur la langue française*. L'ouvrage est constitué par une longue suite d'observations sur la langue qui se succèdent sans ordre précis : prononciation, forme d'un mot, conjugaison, construction d'un verbe, orthographe, genre d'un nom, sens d'un mot ou d'une expression, place des mots dans la phrase, etc.

Pour chaque point abordé, Vaugelas définit non pas des règles, mais le "bon usage" qu'il recherche en simple témoin. Ce bon usage se trouve dans la langue parlée par la noblesse parisienne et en premier lieu par la Cour. C'est donc l'usage de la Cour, ce "magasin de la langue", qui prévaut s'il faut arbitrer entre deux possibilités. Lorsque ni la Cour ni la Ville n'ont de solution, Vaugelas préconise d'interroger les bons auteurs et, en dernière instance, les érudits et les savants, mais en se méfiant de leur propension à appliquer les règles latines à la langue française.

Vaugelas ne distingue pas le bon usage du bel usage. Il rejette la pédanterie, les archaïsmes du vocabulaire, de la prononciation ou des constructions syntaxiques, de même que les néologismes. Les mots familiers et les termes techniques ne peuvent pas non plus faire partie du beau langage.

Vaugelas exerce une grande influence, non seulement sur les écrivains de son époque qui s'appliquent avec soin "à parler Vaugelas", mais aussi sur le *Dictionnaire* dont il devient responsable en 1639. Lorsqu'il meurt - insolvable - en 1650, ses créanciers saisissent tous ses manuscrits et l'Académie française doit se porter en justice pour récupérer ceux du *Dictionnaire*, qui lui appartiennent.

A sa mort, Vaugelas laisse aussi une traduction inachevée de Quinte-Curce qu'éditent Chapelain et Conrart en 1653.

44. Scipion DUPLEIX, *Liberté de la langue françoise dans sa pureté*, Paris, Denys Bechet, 1651. In-quarto, édition originale
Bibliothèque Mazarine, 10167

Né en 1569 à Condom où il exerce la charge de magistrat et de maître des requêtes de Marguerite de Valois, épouse du roi de Navarre, il suit celle-ci à Paris en 1605. Il y devient historiographe du roi mais tombe en disgrâce à la mort de Louis XIII en 1643 et se retire alors dans sa ville natale.

C'est pour répondre à un libelle qui l'attaquait qu'il entre dans la querelle linguistique et fait paraître, en 1651, la *Liberté de la langue françoise*. On y retrouve les idées de La Mothe le Vayer auquel il ne ménage pas ses éloges. En matière de vocabulaire, il estime que les "hommes doctes", savants en latin et en grec, sont seuls qualifiés pour décider. Il s'oppose donc à ceux qui condamnent les latinismes, les termes du style des notaires, les mots jugés vieux ou nouveaux.

Il censure ainsi deux cent soixante des *Remarques* de Vaugelas et en trouve cent quatre-vingt-dix bonnes et utiles, mais au total, ses critiques portent surtout sur des points de détail.

45. [François de LA MOTHE LE VAYER], *Lettres touchant les nouvelles remarques sur la langue françoise*, Paris, Nicolas et Jean de la Coste, 1647. In-octavo
Bibliothèque de l'Institut de France, 8° O 138 I réserve

François de La Mothe le Vayer (1588-1672), magistrat ayant horreur de la chicane, se voue aux belles-lettres et à la philosophie sceptique. Il se donne volontiers comme le successeur de Montaigne. Bon connaisseur des écrivains antiques, il est aussi curieux de la science moderne et se lie à plusieurs grands savants de son temps.

En 1637-38, il publie des *Considérations sur l'éloquence française* où il récuse le modèle unique du langage de la Cour, "quant aux courtisans, il faudra d'abord qu'ils se mettent à l'école des savants", et déclare faire confiance au peuple pour accueillir les mots nouveaux qui évitent à la langue de s'appauvrir.

Une fois reçu à l'Académie française, en 1639, il tempère son ardeur. Dans ses *Lettres touchant les nouvelles remarques*, il ne parle plus de consulter le peuple pour établir le bon usage et adjoint aux bons auteurs les courtisans et même les dames. Il critique quatre-vingts des remarques de Vaugelas en lui reprochant de formuler des règles qui se contredisent, d'imposer un choix arbitraire parmi des tournures également bonnes, de bannir des expressions qui sont pourtant répandues, de trop élaguer.

Il écrit : "La plus grande pureté du langage est insipide" ... Les corrections scrupuleuses, les censures injustes ... vont à la ruine totale non seulement de notre éloquence, mais même de notre langage ordinaire qu[e Vaugelas] réduit à la mendicité".

46. Portrait gravé d'Olivier PATRU par Jacques LUBIN, dans *Les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle avec leurs portraits au naturel par Mr Perrault, de l'Académie française*, Paris, Antoine Dezallier, 1697. In-folio
Bibliothèque de l'Institut de France, Fol A 90

Olivier Patru (1604-1681), devenu avocat par tradition familiale, est considéré comme l'un des maîtres de l'éloquence pour la pureté de sa langue et l'élégance de ses plaidoyers. Familier de l'hôtel de Rambouillet, il joue un rôle actif dans les réunions littéraires. Ami de Perrot d'Ablancourt, il est reçu en 1640 à l'Académie française où il prononce un remerciement qui devient une tradition. "On en demeura si satisfait qu'on a obligé tous ceux qui ont été reçus depuis d'en faire autant" écrit Pellisson. C'est lui qui est chargé de prononcer en 1656 le discours accueillant la reine Christine de Suède venue visiter l'Académie.

Excellent connaisseur de la littérature française, il est considéré comme l' "homme du monde qui sait le mieux notre langue "(Bouhours). Défenseur du purisme dans la lignée de Malherbe, il aide et conseille Vaugelas dans la rédaction de ses *Remarques* (voir n° 43). Vers 1660 son influence est grande dans les milieux littéraires. Il rassemble autour de lui un groupe d'écrivains dans lequel se trouvent Richelet qu'il aidera pour l'élaboration de son dictionnaire (voir n° 95) et Boileau qui lui confie ses textes à relire.

47. Claude Favre de VAUGELAS, *Remarques sur la langue française ...*, 1647. Exemplaire personnel d'Olivier PATRU avec corrections manuscrites autographes
Bibliothèque Mazarine, Ms 3808

Patru est, avec Conrart et Chapelain, l'un de ceux qui ont entièrement revu les *Remarques* de Vaugelas. Son exemplaire personnel est abondamment annoté en vue de l'édition d'un commentaire. Ses réflexions ont été ainsi accumulées pendant plus de trente ans, la dernière main étant postérieure à 1678. On lit en marge des approbations, des ajouts, des précisions quant au caractère emphatique, élégant ou familier de certains termes, et de nombreuses citations d'auteurs anciens tels que Villehardouin, Villon, Marot, Calvin, Ronsard et Amyot.

48. Gilles MENAGE, *Observations de Monsieur Ménage sur la langue française*, Paris, Claude Barbin, 1672. In-octavo, édition originale
Bibliothèque de l'Institut de France, 8° Pierre 1775

Gilles Ménage (1613-1692) est né à Angers d'une famille d'avocats. Il fait des études classiques et acquiert une maîtrise exceptionnelle du latin, du grec et de l'ancien français. Il apprend plus tard l'hébreu, l'espagnol et l'italien, ainsi que des rudiments d'anglais et d'allemand. Il est reçu avocat, obtient des bénéfices ecclésiastiques et vit en abbé mondain.

Reçu dans les cercles littéraires de l'hôtel de Rambouillet, puis du salon de Mademoiselle de Scudéry, il est surtout accueilli et honoré dans les cercles savants. Il institue chez lui des réunions savantes tous les mercredis, les "mercuriales", où il invite des personnalités. Il fait lui-même partie de l'Accademia della Crusca.

Son oeuvre présente à la fois un caractère galant et mondain. Polémiste avec sa *Requête des dictionnaires*, il est aussi un érudit. Charles Perrault le considère, dans ses *Hommes illustres*, comme l'un des meilleurs grammairiens que l'on ait vus en France. En 1650, il publie les *Origines de la langue françoise*, qui fait de lui l'un des premiers auteurs qui étudient de manière scientifique les étymologies, jusque-là considérées comme des jeux mondains.

Les *Observations sur la langue françoise* de 1672 ont pour objet avoué ou non de compléter ou de critiquer les *Remarques* de Vaugelas et il le fait avec la suffisance moqueuse qui lui a valu de nombreux ennemis. Il s'attache à garder une place aux mots anciens, s'intéresse aux parlers provinciaux, et met les auteurs anciens sur le même pied que ses contemporains. Sa connaissance des traditions du français le pousse à inventer des mots et il affirme que "les mots sont bons ou mauvais selon les lieux où ils sont".

De tous les critiques de Vaugelas, il se montre le plus pénétrant et le plus compétent, mais l'histoire de la langue l'intéresse plus que la pratique.

49. [Dominique BOUHOURS], *Remarques nouvelles sur la langue françoise*, Paris, Sébastien Mabre-Cramoisy, 1675. In-quarto.
Bibliothèque de l'Institut de France, 4° O 50 B

Le père Dominique Bouhours est l'un des plus illustres défenseurs du bel usage dans la tradition de Vaugelas. Né à Paris en 1628, il fait ses études au collège de Clermont et entre à la Compagnie de Jésus en 1644. En 1666, Colbert lui confie l'éducation de son fils aîné. Il devient alors un familier des cercles mondains, fréquente assidûment les samedis de Mademoiselle de Scudéry et les mercuriales de Ménage.

En 1671, il publie les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*. L'un des entretiens est consacré à la langue, et constitue une sorte de préface aux recueils suivants. En 1674, il dédie les *Doutes proposés à Messieurs de l'Académie françoise par un gentilhomme de province* à ces "juges naturels et vrais oracles de l'éloquence françoise". Enfin, en 1675, ses *Remarques nouvelles* complètent ses réflexions.

Il se veut l'héritier et le continuateur de Vaugelas. Il assure : "Les *Remarques* de M. de Vaugelas ont aujourd'hui la même autorité qu'elles avaient il y a trente ans". Cependant il les complète et les modifie : "Depuis la mort de M. de Vaugelas, notre langue s'est fort perfectionnée, particulièrement en ce qui regarde la clarté et la netteté du style".

Bouhours s'adresse surtout à ceux qui se "mêlent d'écrire". Comme Vaugelas, il exclut les mots techniques, les termes du Palais, les mots vieillis (il reproche à Ménage de faire référence aux auteurs du XVI^e siècle plutôt qu'à ses contemporains), les néologismes - sauf s'il s'agit d'exprimer une idée nouvelle.

Il a un souci extrême de l'exactitude et cherche à "distinguer certains mots qui paraissent synonymes et qui se confondent d'ordinaire". Les *Remarques nouvelles* de Bouhours deviennent le nouveau code du beau langage. Il a un succès considérable et une influence indéniable sur des écrivains comme Madame de Sévigné, Bussy-Rabutin, Boileau, La Fontaine, La Bruyère. Racine lui fait corriger ses tragédies. Il a enfin participé au travail d'élaboration du dictionnaire de Richelet (n° 95).

50. [Antoine ARNAULD et Claude LANCELOT], *Grammaire générale et raisonnée [dite de Port-Royal] contenant les fondemens de l'art de parler, expliquez d'une manière claire et naturelle ; les raisons de ce qui est commun à toutes les langues et des principales différences qui s'y rencontrent ; et plusieurs remarques nouvelles sur la langue françoise*, Paris, Pierre Le Petit, 1660. In-octavo, édition originale
Bibliothèque de l'Institut de France, 8° O 180 C (2)

Rédigée par Lancelot, mais inspirée par Arnauld, la célèbre grammaire de Port-Royal est la première grammaire générale de la langue française. Elle marque une étape dans la réflexion sur la langue. Au lieu d'exposer des faits, elle cherche à les expliquer, à construire une théorie. A partir de la confrontation de diverses langues, elle tente de définir des conditions de fonctionnement communes à toutes les langues.

Il y est affirmé que le langage est l'expression de la pensée et que la grammaire de toute langue possède un fond rationnel qui la rapproche de la logique.